



VILLE DE MACAMIC

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 20 décembre 2018, le conseil de cette municipalité a adopté le budget pour l'année 2019 de la Ville de Macamic.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2019

<u>REVENUS</u>	<u>2019</u>
Taxes	2 461 872 \$
Paiements tenant lieu de taxes	239 139
Autres revenus de sources locales	339 125
Transferts	717 556
Total des revenus	3 757 692 \$
 <u>DÉPENSES</u>	
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	757 341 \$
Sécurité publique	350 544
Transport	821 307
Hygiène du milieu	690 200
Santé et bien-être	10 000
Aménagement, urbanisme et développement	227 283
Loisirs et culture	607 853
Frais de financement	89 074
Total des dépenses de fonctionnement	3 553 602 \$
 <u>Autres activités financières</u>	
Remboursement en capital	214 468
Total des autres activités financières	214 468 \$
 <u>Affectations</u>	
Transfert aux activités d'investissement	111 622 \$
Surplus accumulé affecté	(122 000)
Total des affectations	(10 278) \$
Total des dépenses	3 757 692 \$
Excédent net	0

Donné ce 21 décembre 2018

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe